



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE

Une session de l'examen du Brevet d'Initiation Aéronautique est organisée

le mercredi 19 mai 2010 (épreuves écrites)

Peuvent se présenter au B.I.A. les personnes âgées de 13 ans au moins à la date de l'examen, ayant reçu une formation générale dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace dans les établissements scolaires.

Le registre des inscriptions est ouvert du

lundi 1^{er} février au vendredi 19 mars 2010.

Les fiches d'inscription pourront être téléchargées directement sur le site académique :
www.ac-poitiers.fr (rubrique Examens-VAE puis sous-rubrique Examens).

Les fiches dûment complétées devront impérativement être :

- soit **envoyées** au Rectorat, DEC1, 5 cité de la Traverse, BP 625, 86022 Poitiers cedex, avant le **vendredi 19 mars 2010 minuit**, le cachet de la poste faisant foi,

- soit **déposées** au Rectorat - Division des examens et concours (porte 5), 22 rue Guillaume VII le Troubadour à Poitiers, au plus tard le **vendredi 19 mars 2010, 17h00**.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser au bureau des concours au 05.49.54.72.44.

La nature des épreuves figure au B.O. n°2 du 14 janvier 2010.